

**DURÉE**

1,00000 jours (soit 8 heures)

**PRIX**

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Services technique/maintenance
- Gardiens d'immeuble
- Employés d'immeuble
- Concierges
- Techniciens de gestion locative
- Agences immobilières
- Syndics
- Bailleurs sociaux

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

- Faire le point sur la sauvegarde et l'amélioration des espaces verts en milieu urbain
- Répondre aux problèmes saisonniers concernant l'entretien des pelouses et des végétaux
- Etablir des tableaux de bords semestriels d'intervention

**PROGRAMME****Les espaces verts dans les groupes immobiliers****Diagnostic d'entretien d'un espace vert**

- Bilan des déficiences repérées des remise en état nécessaires.

**Les gazons**

- Création des pelouses : conception des surfaces, mise en forme du terrain et implantation, choix des semences
- Interventions : traitements sélectifs, regarnissage, régénération et fertilisation
- Tontes et arrosages
- Les dernières tontes et les "réparations" : aération, épandage, régénération, scarification, regarnissage

**Les plantations et les végétaux**

- Choix des espèces : en fonction de la terre, de l'usage et de l'aménagement souhaité
- Interventions : taille d'hiver, élagage des arbres, bêchage et fumure, taille des rosiers, des arbustes, des haies, les engrais et les traitement



**Le matériel d'entretien**

- Outillage et entretien courant

**Planning des opérations saisonnières**

- D'octobre à février (automne - hiver)
- De février à octobre (printemps - été)

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP1**

